



Collectif d'associations
pour l'action sociale

rapport d'activité 2020

sommaire

● INTERACTIF

• édito	3
• activités internes	5
• activités phares	6
1/ GESTION DE LA PANDÉMIE	7
2/ CRÉATION D'UN FONDS D'URGENCE LIÉ À LA CRISE SANITAIRE	8
3/ PARTICIPATION À L'ÉTUDE « LA POPULATION EN GRANDE PRÉCARITÉ EN PÉRIODE DE COVID-19 À GENÈVE: CONDITIONS DE VIE ET STRATÉGIES DE RÉSILIENCE »	9
4/ PARTICIPATION À LA RECHERCHE SUR LA SITUATION DES JEUNES MIGRANTS EN ERRANCE SUR LE TERRITOIRE GENEVOIS	10
5/ ATELIERS DE FORMATION SUR LES DEMANDES DE FONDS	10
• projets en développement	13
• partenariats et actions collectives	16
• organes directeurs	18
• comptes	19
• remerciements	28

édito

de la gestion de la crise avec agilité, au prix de la Vigne des Nations

Le CAPAS réunit aujourd'hui 45 organisations avec la volonté de renforcer la capacité d'agir en commun afin de défendre et de promouvoir l'action associative en tant que gage de créativité et de recherches alternatives.

Nous cherchons à valoriser l'expertise de nos organisations et leur connaissance du terrain en lien avec l'action sociale, nous favorisons les échanges entre les membres, et plus largement avec les institutions publiques et privées, et nous développons la coopération entre nos membres, luttant contre des fonctionnements en silo et favorisant ainsi l'émergence de projets collectifs.

Dans le cadre de la crise Covid-19 et du premier semi-confinement, nombre d'organisations membres du CAPAS ont mesuré l'ampleur de la crise annoncée et pris des dispositions afin de faire face à des défis inouïs en matière de précarité. L'urgence a dicté la cadence des réponses à trouver, que ce soit en termes de distribution d'aide alimentaire, d'hébergement ou de soutien psychologique et financier.

Perte de revenu ou d'emploi, chômage partiel, insécurité et fragilité financière et alimentaire, sont les marqueurs d'une précarité à la fois relevée et exacerbée par la crise sanitaire. Nombre d'organisations ont, avec leurs collaborateurs et leurs bénévoles engagé-e-s à leurs côtés, fait preuve d'agilité et de réactivité. Elles se sont mobilisées sans relâche pour participer au maintien de

la cohésion sociale, dispensant une aide adaptée à toutes les personnes qui en ont eu besoin.

Il s'est agi de mettre en œuvre une intelligence collective et un engagement créatif et solidaire au service de la communauté genevoise. Souvenons-nous ici qu'une société sans solidarité est une société qui se meurt. Cette situation extraordinaire a exigé des associations qu'elles réorganisent leurs prestations et leurs permanences pour assurer à un nombre accru de personnes un accompagnement psychosocial et juridique plus nécessaire que jamais. La créativité et l'agilité de nos organisations s'est traduite sur le terrain par le déploiement de réponses variées et adaptées : hotline et entretiens mis en place par différents moyens informatiques afin d'assurer un suivi renforcé des personnes restées confinées, maintien d'un lien avec des personnes vivant de fortes angoisses, de la violence domestique, ou des situations de grande précarité, etc.

La distribution d'aides financières d'urgence a été rendue possible par une forte mobilisation des professionnel-le-s sur le terrain. Avec le soutien de partenaires privés, nombre d'organisations ont pu créer des fonds d'urgence ou de solidarité pour des aides leur permettant de répondre aux sollicitations pour payer un loyer, manger, se soigner. A partir de la mi-mars et jusqu'à fin juin 2020, sur un échantillon de 12 organisations membres, il s'avère que plusieurs millions de francs d'aide privée ont

édito

été distribués à plus de 4'000 personnes dans le contexte que nous connaissons.

Par la mise en place de structures pour la distribution alimentaire, certaines d'entre nous ont œuvré également à la création d'une task force assurant la distribution de bons alimentaires dans plusieurs quartiers de la ville de Genève, puis à la patinoire des Vernets, en collaboration avec la Caravane de solidarité, Partage et les Colis du Coeur. La confection de repas à l'emporter a aussi été assurée, en même temps que l'ouverture d'espaces au sein des associations pour distribuer des produits de première nécessité. Jusqu'à fin avril 2020, un collectif d'associations a par ailleurs œuvré pour assurer un accueil inconditionnel aux personnes sans-abris. D'autres organisations ont développé des services directs à la personne adaptés aux circonstances.

Sur le terrain, nous avons dû identifier et évaluer les situations de personnes éligibles à une aide financière et sociale. Pour cela, il a fallu développer de nouvelles prestations telles que le «Pôle personne» de la Croix-Rouge genevoise et renforcer les équipes afin d'assurer le soutien attendu.

Concernant le secteur sanitaire, le développement de nouvelles prestations a été nécessaire pour faciliter l'accès aux traitements de substitution et assurer une collaboration rapprochée avec les services hospitaliers,

développer des actions mobiles dans différents quartiers de la Ville, créer de nouveaux espaces d'accueil et des espaces de distribution de matériel sanitaire.

Passé le temps de la sidération devant les files d'attente à la patinoire des Vernets, l'aide apportée aux plus précaires s'est réorganisée avec le soutien des autorités de ce canton. La leçon est claire : nous devons agir collectivement, en partenaires, entre autorités publiques et organisations privées.

Aujourd'hui, nos organisations sont confrontées à quelques enjeux et défis majeurs dans un contexte qui ne cesse de changer, avec en toile de fond une triple crise : sanitaire, sociale et économique. Les effets de la crise Covid n'ont en effet pas fini de se faire sentir au sein des populations qui vivaient déjà une situation de précarité. Cependant, le risque de la banalisation et de l'oubli nous guette.

Le CAPAS, plus que jamais, est un acteur incontournable, qui participe de manière active à l'évolution des politiques et de l'action sociales du Canton. Nos expertises sur de multiples thématiques font de nous un pôle de ressources que les collectivités publiques doivent mieux solliciter. Nous pouvons, à travers des projets innovants, mutualiser nos ressources au service de toutes et tous, pour devenir plus forts, ensemble !

Le CAPAS est aussi un catalyseur important qui est capable de mobiliser ses membres pour des actions de plai-

doyer. En novembre, pas moins de 26 organisations ont soutenu une interpellation politique plaidant pour qu'une aide extraordinaire soit allouée pour toutes les catégories de travailleuses et travailleurs qui ont perdu leur emploi et qui n'ont pas accès à notre système de protection sociale actuel. Cette interpellation a débouché sur ce nous avons communément appelé la L12, puisqu'au mois de décembre, une très grande majorité du Grand Conseil a décidé de confier 12 millions de francs à des organisations membres du CAPAS pour venir en aide aux victimes de la crise Covid. Ainsi, le plaidoyer a déployé des effets.

Le prix de la Vigne des Nations est venu couronner ce travail et honorer pour la première fois un collectif genevois. Au terme de cette année qui nous a amené à faire preuve de beaucoup de créativité, nous pouvons encore une fois saluer l'engagement de celles et ceux qui ont apporté des réponses et des aides aux plus faibles d'entre nous, et remercier le Conseil d'Etat pour la mise en lumière de nos actions.

Cette reconnaissance restera gravée dans nos mémoires et dans les faits.

Alain Bolle, Président du CAPAS

activités internes

EN 2020,
LES PRINCIPALES
ACTIVITÉS DU CAPAS
ONT ÉTÉ
LES SUIVANTES :

- 1** assemblée générale
- 8** séances de comité
- 10** séances de bureau
- 7** ateliers thématiques pour les membres
(recherches de fonds)
- 3** auditions
auprès des commissions fiscale,
des finances et du logement
du Grand conseil
- 3** courriers collectifs
(appel à la création d'un
fonds cantonal de soutien,
accès aux nouvelles directives LIASI,
demande de réduction primes LAMAL)
- 2** participations
à des recherches
(« Population en grande précarité
en période de Covid-19 »,
« Jeunes migrants en errance »)
- 1** rapport
(« Conséquences du COVID
sur les activités des associations »)
- 1** newsletter
- 2** coordinatrices
- 10** salarié-e-s du CAPAS (DDN)
(lié-e-s au dispositif de nuit, DDN)

activités phares

- 1/ GESTION DE LA PANDÉMIE
- 2/ CRÉATION D'UN FONDS D'URGENCE LIÉ À LA CRISE SANITAIRE
- 3/ PARTICIPATION À L'ÉTUDE
« LA POPULATION EN GRANDE PRÉCARITÉ EN PÉRIODE DE COVID-19 À GENÈVE :
CONDITIONS DE VIE ET STRATÉGIES DE RÉSILIENCE »
- 4/ PARTICIPATION À LA RECHERCHE SUR LA SITUATION DES
JEUNES MIGRANTS EN ERRANCE SUR LE TERRITOIRE GENEVOIS
- 5/ ATELIERS DE FORMATION SUR LES DEMANDES DE FONDS

1/ GESTION DE LA PANDÉMIE

Les mesures prises par les autorités lors du premier semi-confinement, dès mars 2020, ont généré un bouleversement total du travail des associations. Pour assurer la traçabilité des prestations et l'orientation des bénéficiaires de nos membres, le CAPAS a régulièrement répertorié les activités suspendues, le maintien total ou partiel des activités à distance et en présentiel ou encore les nouvelles prestations créées pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire.

Concernant la manière dont les associations ont assuré la gestion de la crise sanitaire, plusieurs questions ont été posées aux associations afin de partager les principales préoccupations rencontrées sur le terrain entre mars et septembre 2020. Cette information a été diffusée auprès de tous les membres, des autorités publiques et des partenaires sociaux.

Selon les associations répondantes, les aides mises sur pied pour répondre aux besoins quotidiens les plus urgents de leurs bénéficiaires étaient les suivantes :

- Aide alimentaire (bons, repas et colis) ;
- Aides financières pour la couverture des loyers, l'accès aux soins (assurance maladie, traitements et soins non remboursés), les frais de transport, d'électricité, de téléphone, de garde d'enfants, ou encore de formation ;
- Aides au retour, avec soutien financier et accompagnement ;
- Aide pour trouver des solutions d'hébergement ;
- Les associations ont aussi été questionnées sur les principaux changements effectués pour faire face à la pandémie.

Celles-ci ont indiqué avoir rapidement agit en :

- Augmentant la disponibilité des professionnel-le-s, en élargissant les horaires ou en allongeant la durée des consultations ;
- Accueillant de nouveaux publics, en particulier les personnes sans statut légal ;
- Créant de nouvelles prestations, telles que la constitution d'un fonds de solidarité pour les bénéficiaires ;
- Renforçant le réseau, avec la création d'une task force pour assurer la distribution de bons et de colis alimentaires et l'accueil d'urgence d'une nouvelle population de sans-papiers ;
- Accompagnant à domicile toutes personnes fragilisées par la pandémie (courses, livraison de repas à domicile).

Toutes ces informations ont été essentielles pour orienter l'action des associations les plus directement concernées par l'aide alimentaire et l'hébergement d'urgence, et pour organiser, en collaboration avec les autorités de la Ville et du Canton, mais aussi avec des grands donateurs privés, des réponses rapides et innovantes à l'urgence humanitaire en présence.

Enfin, lors de son assemblée générale du mois d'août 2020, le CAPAS a mis sur pied des ateliers visant à restituer non seulement l'expérience des associations, mais également leurs préoccupations pour le futur.

D'une manière générale, les associations membres du CAPAS ont témoigné avoir eu un grand intérêt à échanger sur ce qui avait été vécu, et sur cette base, à rechercher des solutions communes. Elles souhaitent que les politiques et les pratiques soient adaptées à partir des enseignements retirés de cette crise, pouvoir renforcer les coordinations dans les prises en charge d'urgence, et assurer une place et une aide adéquate pour tous les publics identifiés, de même que des réponses rapides à la précarité.

accès URL au doc
CONSEQUENCES DU COVID-19 SUR LES
ACTIVITES DES ASSOCIATIONS
 Synthèse des réflexions collectives
 du 27.08.2020

2/ CRÉATION D'UN FONDS D'URGENCE LIÉ À LA CRISE SANITAIRE

Entre le 15 mars 2020 et le 30 septembre 2020, plus de 5 millions ont été distribués par une dizaine d'organisations membres. Ce montant provient de dons privés et de dons de la Chaîne du Bonheur qui ont été attribués directement aux organisations. Cette aide a permis de soutenir plus de 4'000 ménages.

Grâce à la dynamique extrêmement réactive décrite ci-dessus et afin de poursuivre l'aide aux personnes affectées par les répercussions économiques et sociales de la pandémie, le CAPAS a ensuite constitué, avec le soutien de la Loterie romande, un Fond « Urgence-COVID », visant à répondre aux demandes d'aide financière urgente.

Géré par 9 associations membres du CAPAS (Aspasie, BCAS, Caritas, CCSI, CSP, Croix rouge genevoise, Groupe sida Genève, F-Info, SOS Femmes), il a également permis de soutenir le paiement de loyers, de frais médicaux, de dépenses courantes du ménage et de dépannages alimentaires.

+ de CHF 5'000'000.-

ont été distribués par
une dizaine d'associations membres

Une aide qui a été apportée à

+ de 4'000 ménages

3/ PARTICIPATION À L'ÉTUDE « LA POPULATION EN GRANDE PRÉCARITÉ EN PÉRIODE DE COVID-19 À GENÈVE : CONDITIONS DE VIE ET STRATÉGIES DE RÉSILIENCE »

Réalisée par l'Université de Genève (UNIGE) à la demande de la fondation Colis du Cœur, avec la collaboration de l'Etat et de la Ville de Genève, du Centre social protestant et du CAPAS, cette recherche a été menée par le Prof. Jean-Michel Bonvin et son équipe, qui sont allés à la rencontre de la population genevoise précarisée. Un questionnaire et des entretiens ont été effectués auprès des bénéficiaires et ont servi de base à l'étude, menée en mai 2020.

Les résultats, diffusés en septembre 2020, ont montré les effets dévastateurs de la pandémie sur les personnes précaires : perte d'emploi, recours à l'aide alimentaire, dégradation de la santé, etc. Cette étude a confirmé ce que les associations du CAPAS ont toutes constaté sur le terrain durant ces longs mois de pandémie et de confinement.

L'impact de la crise du COVID-19 s'est notamment traduit par une insécurité alimentaire, en lien avec une baisse significative des revenus, principalement due à la perte d'emploi. L'étude rapportait également un fort impact de la pandémie sur la santé physique et psychique, également ressenti sur le terrain.

En outre, une large majorité des personnes interrogées disaient ne pas avoir recouru aux aides institutionnelles ou associatives, alors même qu'elles se déclaraient dans le besoin. Un non-recours largement dû, selon l'enquête, à un manque d'information et à l'ignorance de l'existence des services d'aide. La crainte de perdre son permis de séjour ou de travail, ou d'être renvoyé-e de Suisse, motivait également ce refus d'appel à l'aide institutionnelle.

Quelques propositions de solutions ont été listées dans le cadre de ce rapport :

- Accès facilité au chômage technique ;
- Renforcement et prolongation de l'aide aux indépendant-e-s et aux entreprises, aussi longtemps que nécessaire ;
- Informations sur les droits et les prestations disponibles, et mise en place de mesures concrètes pour encourager les personnes à faire appel aux aides ;
- Amélioration de l'accès à des emplois décents (contrats de salariés-es, limitation du travail au noir), en termes de revenus comme de droits sociaux, et à des logements de qualité acceptable.

**accès URL au document
« Rt Bonvin »**

4/ PARTICIPATION À LA RECHERCHE SUR LA SITUATION DES JEUNES MIGRANTS EN ERRANCE SUR LE TERRITOIRE GENEVOIS

Menée en automne 2019, cette recherche a débouché sur un rapport, diffusé en 2020, visant à mieux cerner les besoins en matière d'accompagnement des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA). Mettant notamment en lumière les enjeux posés en termes d'accès aux soins et d'hébergement d'urgence, il a permis aux partenaires de terrain de mieux définir les priorités et les modalités d'action spécifiques à cette population.

accès URL au document
« Rapport MNA »

5/ ATELIERS DE FORMATION SUR LES DEMANDES DE FONDS

Réalisés sur 5 demi-journées, d'abord en présentiel, puis en visioconférence, par l'entreprise Fundraising Bootcamp, ces ateliers ont permis aux membres du CAPAS de bénéficier d'une approche personnalisée, pratique et adaptée à leurs besoins spécifiques.

Les thématiques et étapes clés de la collecte de fonds ont été abordées et les participant-e-s ont pu capitaliser les compétences acquises lors d'une session de coaching individuelle visant à la création d'un plan d'action susceptible d'améliorer la collecte de fonds et de débloquer de nouvelles opportunités.

portage de projet

PARMI LES PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS DU CAPAS, FIGURE CELUI DU PORTAGE DE PROJET. IL S'AGIT D'OFFRIR LA POSSIBILITÉ AUX ASSOCIATIONS QUI PORTENT UN PROJET COLLECTIF DE L'HÉBERGER, AVEC POSSIBILITÉ D'EN ASSURER LES VOLETS COMPTABLE ET ADMINISTRATIF.

1/ DISPOSITIF DE NUIT

2/ LE PROJET LAVERIE

portage de projet

1/ DISPOSITIF DE NUIT

Le CAPAS a poursuivi le portage du projet du Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE) qui, jusqu'à fin avril 2020, a géré, avec des fonds de la Ville de Genève, un dispositif humanitaire innovant et flexible, permettant à 130 personnes de trouver chaque nuit un lit dans un lieu hors sous-sol. Ce dispositif a, d'une part, pu pallier à un manque considérable de places dans les hébergements d'urgence ouverts à l'année. D'autre part, il a fourni une alternative à des personnes particulièrement vulnérables, ne trouvant pas de réponses adéquates dans les dispositifs existants.

En fin d'année 2020, la Ville de Genève a soutenu l'évolution de ce dispositif en finançant l'hébergement de personnes vulnérables à l'hôtel pour une durée de quelques semaines. Partant, le Canton s'est inspiré de cette initiative pour proposer lui-même de loger 150 personnes à l'hôtel. Le CausE s'est de son côté constitué en association au mois de décembre 2020 et poursuit désormais ses actions en dehors du CAPAS.

A ce titre, l'expérience menée au sein du CAPAS aura été innovante en tout point.

2/ LE PROJET LAVERIE

Pour la seconde année, les associations partenaires (Carrefour Rue, Le Caré, Bateau Genève, Accueil de nuit), ont assuré la gestion de ce projet adressé aux personnes très démunies, qui consiste à leur permettre d'accéder à des laveurs automatiques pour faire gratuitement des lessives. Initialement prévu pour 3'500 lessives en 2019, le projet a doublé sa capacité en 2020, pour mieux répondre à l'augmentation du nombre de personnes en situation de grande précarité sanitaire et sociale, en lien avec la pandémie.

Ce sont ainsi finalement plus de 7'200 cartes de lessive qui ont été distribuées aux personnes accueillies aux seins des 4 associations citées plus haut, la gestion et la distribution de cartes s'adaptant aux besoins des personnes accueillies et au fonctionnement spécifique de chaque structure d'accueil.

projets en développement

LE COMITÉ ET LA COORDINATION, MOBILISÉ-E-S PAR LA GESTION DES PROJETS PRIORITAIRES CENTRÉS SUR L'URGENCE SOCIALE CRÉÉE PAR LA PANDÉMIE, ONT NÉANMOINS POURSUIVI LEURS TRAVAUX SUR LES PRINCIPAUX PROJETS PLANIFIÉS :

- 1/ MISE EN LIGNE DE RELATT
- 2/ STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE DU CAPAS
- 3/ DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
- 4/ EMMÉNAGEMENT DE BUREAUX POUR LE CAPAS

projets en développement

1/ OUTIL RELATT

Cet outil numérique, plateforme de partage de connaissances et d'informations sociales, a été lancé en 2020, après de nombreux mois de développement informatique.

Fin 2020, **+ de 30** associations membres du CAPAS étaient déjà présentes et actives sur la plateforme. Une dizaine de faitières ou de collectifs y participent désormais et contribuent à son développement.

Le concepteur de RELATT, Monsieur Jonas Dumas a rencontré au fil des mois les associations du CAPAS qui souhaitent recevoir les informations nécessaires pour soutenir leur migration sur cet outil.

2/ TRAVAIL SUR LA STRUCTURE ET LA GOUVERNANCE DU CAPAS

Dès la fin du deuxième semestre 2020, un travail important sur la gouvernance et le positionnement du CAPAS a débuté, avec la définition d'un modèle et de principes de gouvernance clairs, dont l'absence s'était avérée parfois complexe en temps de crise.

Ces principes ont été définis comme suit :

- Co-développer une organisation professionnelle cohérente et stable
- Favoriser les interactions et le recours à l'intelligence collective
- Entretien et développer un état d'esprit ouvert et responsable
- Développer une organisation flexible, agile et légère
- Développer de nouvelles ressources financières en évitant d'augmenter les cotisations des membres

La stratégie pour porter la vision et les missions du CAPAS a été renforcée, avec :

- la définition de pôles de compétences et d'espaces de collaboration ;
- la clarification des rôles et responsabilités du comité, de la coordination et des membres ;
- l'identification de procédures à élaborer et mettre en place.

3/ SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En raison des montants financiers importants liés aux projets qu'il héberge depuis 2019 et dont il assure la gestion, le CAPAS a dû se doter d'un système de contrôle interne répondant aux exigences des subventionneurs. Le Comité et la coordination ont ainsi œuvré à l'élaboration des procédures et des règlements nécessaires (RH ; finances, fonds affectés ; projets et autres).

4/ NOUVEAUX LOCAUX DU CAPAS

Après un certain nombre d'années « d'errance » depuis la création du CAPAS, il y a 9 ans, nous avons enfin pu nous installer dans des locaux, bien placés, lumineux et adaptés à notre activité ! Nous sommes situés au 67 rue de la Servette, où nous partageons les bureaux avec une association membre du CAPAS, Aux 6 logis.

Ces locaux nous donnent la possibilité d'avoir une salle de réunion de groupe, que nous proposons en prêt à nos membres, un bureau partagé et une salle de consultation / réception pour 3-4 personnes.

partenariat et actions collectives

1/ BIS - BUREAU D'INFORMATION SOCIALE

Une des recommandations du rapport sur les effets de la crise COVID 19 était de répondre au besoin d'information sociale sur les droits et prestations sociales pour le public qui n'y fait pas appel, faute de connaissance à ce sujet.

Pour donner suite à cette proposition, l'Etat et la Ville de Genève ont mis sur pied à titre expérimental (dans un premier temps en phase pilote) depuis le mois de novembre 2020, un bureau d'information sociale, le «BIS». Le CAPAS, reconnu comme un acteur important du dispositif social genevois, a été sollicité pour participer à cette phase pilote.

En collaboration avec la Ville et l'Etat, le CAPAS propose ainsi aux associations membres qui ont du personnel qualifié et expérimenté en travail social, de participer aux permanences d'informations sociales assurées par le BIS.

Cette expérience se poursuivra en 2021, avec l'espoir de pouvoir la pérenniser.

partenariat et actions collectives

2/ DÉPARTEMENT CANTONAL DE LA COHÉSION SOCIALE

Initiateur du dialogue social, le DCS a invité les acteurs concernés à partager un certain nombre de réflexions faites en matière de politique publique. Le CAPAS a invité ses membres à participer, et a préparé une synthèse des questions, des constats et des revendications transmises par les associations membres

accès URL au document
« dialogue social »

3/ COMMUNES

Une rencontre a été organisée avec les candidat-e-s aux élections municipales pour leur présenter le CAPAS, son potentiel de collaborations intéressantes avec les collectivités publiques, et les principaux enjeux socio-sanitaires relevés par les associations membres.

4/ DÉPARTEMENT PRÉSIDENTIEL

Le Prix de la Vigne des Nations a été décerné par le département présidentiel et le Département de la Cohésion sociale au CAPAS. Ceci en reconnaissance de son engagement auprès d'une frange défavorisée de la population et pour souligner la mobilisation extraordinaire des associations lors de la pandémie. Les associations membres du CAPAS se sont vues remettre le parchet de la Vigne des Nations.



organes directeurs

COMITÉ

Président

Alain Bolle
(Centre Social Protestant)

Vice-présidente

Roxane Aubry
(SOS Femmes)

Trésorier

Fabrice Roman
(Centre de la Roseraie)

Membres

Sophie Buchs
(Pro Juventute)

Alfredo Camelo
(Pluriels)

Caroline Eichenberger
(Camarada)

Muriel Golay
(Centre LAVI)

Valérie Spagna
(Accueil de Nuit)

COORDINATRICES

Geneviève Bordry
Nathalie Favre

comptes

**FONDS RÉCOLTÉS
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
ÉTATS FINANCIERS 2020**

fonds récoltés

SUBVENTIONS REÇUES

CANTON DE GENÈVE,

pour la participation à la recherche sur la situation des jeunes migrants en errance sur le territoire genevois

CHF 16'000.-

CANTON DE GENÈVE

pour le portage du projet Laverie

CHF 32'255.-

VILLE DE GENÈVE

pour le portage du Dispositif de Nuit

CHF 1'000'000.-

VILLE DE GENÈVE

pour le portage du projet Hébergement d'urgence en hôtels

CHF 112'414.-

COMMUNES GENEVOISES

pour le portage du Dispositif de Nuit

CHF 17'316.-

DONS REÇUS

FONDATION PRIVÉE GENEVOISE

CHF 368'150.-

FONDATION ANDRÉ & CYPRIEN

CHF 25'000.-

FONDATION PHILANTROPIA

CHF 24'500.-

CATERPILLAR SÀRL

CHF 12'000.-

DONS PARTICULIERS

pour le Dispositif de Nuit

CHF 2'580.-

COTISATIONS DES MEMBRES

44 ASSOCIATIONS

CHF 57'850.-

rapport de l'organe de révision

Genève, le 29 avril 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Collectif d'Associations pour l'Action sociale (CAPAS), Genève le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la 21) aux dispositions légales, en particulier aux directives de la Ville et du Canton de Genève, et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à la loi genevoise sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, à la loi sur les indemnités et les aides financières de l'Etat de Genève et son règlement d'application ainsi que les directives émises par le Conseil d'Etat, au règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales de la Ville de Genève.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité. Concernant ce point, nous vous renvoyons également au point 4 de l'annexe aux comptes.

Lors de notre audit, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que le CAPAS n'a pas pris les dispositions pour respecter les obligations énoncées à l'art. 113. al 1, let. A à E OIMF afférentes à la négociation de dérivés.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA


Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable


Alain Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT
POUR L'EXERCICE COMPTABLE
DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2020**
avec chiffres de l'année
comparative en francs suisses

ACTIFS	2020	2019
Actifs circulants		
Liquidités	346'450	422'721
Avances de frais	-	9'774
Comptes de régularisation actif	22'421	30'952
Total actifs circulants	368'871	463'447
TOTAL ACTIFS	377'871	463'447
<hr/>		
PASSIFS		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	13'932	14'553
Créanciers sociaux et fiscaux	77'586	303'079
Comptes de régularisation passif	8'684	28'698
Total capitaux étrangers à court terme	100'202	346'330
<hr/>		
Fonds Affectés		
Fonds affecté Communication	47'750	18'881
Fonds affecté Développement de projets	50'774	40'000
Fonds affecté Base de données	-	38'760
Fonds affecté Laverie	-	2'995
Fonds affecté Dispositif de nuit	-	16'449
Total fonds affectés "Cause - Femme 2020 - 2021"	174'604	-
<hr/>		
Fonds Propres		
Résultats reportés	32	2'066
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)	4'509	-2'034
Total fonds propres	4'541	32
TOTAL PASSIFS	377'871	463'447

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 1^{er} janvier 2020
au 31 décembre 2020
avec chiffres de l'année
comparative en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	2020	2019
Subventions		
Etat de Genève	48'255	70'000
Ville de Genève	1'112'414	1'400'000
Autres communes	17'316	5'000
Total subventions	1'177'985	1'475'000
Autres produits		
Participations aux frais (Armée du Salut)	-	13'000
Cotisations	57'850	47'250
Dons reçus	432'230	85'000
Autres Produits	464	345
Total autres produits	490'544	145'595
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	1'668'529	1'620'595
CHARGES D'EXPLOITATION	2020	2019
Charges directs d'activités et de projets		
Charges directs de projets	271'825	89'137
Charges de personnel		
Salaires	952'229	1'182'261
Charges sociales	155'728	193'698
Honoraires Coordination	77'616	73'800
Autres frais de personnel	9'855	6'843
Indemnités reçues des assurances	-9'726	-597
Total charges de personnel	1'185'701	1'456'005

COMPTE DE RÉSULTAT
 Exercice du 1^{er} janvier 2020
 au 31 décembre 2020
 avec chiffres de l'année
 comparative en francs suisses

CHARGES D'EXPLOITATION (suite)	2020	2019
Frais généraux		
Frais de locaux	11'585	12'072
Frais administratifs et informatiques	34'343	34'236
Frais de communication, déplacement et représentation	6'487	3'770
Frais bancaires et financiers	297	588
Total frais généraux	50'451	53'383
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 507'976	1'598'525
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS	160'552	22'070
- Attribution aux fonds affectés	-1'467'029	-1'440'000
+ Utilisation des fonds affectés	1'310'986	1'415'896
Mouvement net des fonds affectés	-156'043	-24'104
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4'509	-2'034

COMPTE DE RÉSULTAT PAR PROJETS

Exercice du 1^{er} janvier 2020
au 31 décembre 2020
avec chiffres de l'année
comparative en francs suisses

2020	CAUSE	DDN	Autres projets	Fonds non affectés	Total
Revenus d'exploitation					
Subventions	112'414	1'017'316	48'255		1'177'985
Cotisations				57'850	57'850
Dons	270'00	2'580	60'150	99'500	432'230
Autres revenus		464		-	464
Total revenus d'exploitation	382'414	1'020'360	108'405	157'350	1'668'529
Charges d'exploitation					
Charges directes de projets	101'799	44'126	71'367	54'533	271'825
Charges de personnel	62'019	1'012'950		110'732	1'185
Frais généraux	78	23'647		26'725	50'451
Total charges d'exploitation	163'896	1'080'723	71'367	191'990	1'507'977
Résultat avant mouvement de fonds	218'518	-60'363	37'038	-34'640	160'552
Mouvement de fonds	-218'518	60'363	2'112	-	-156'043
Résultat net de l'exercice	-0	-0	39'150	-34'640	4'509
2019	DDN Printemps	DDN dès août	Autres projets	Fonds non affectés	Total
Revenus d'exploitation					
Subventions	25'000	1'400'000	40'000	10'000	1'475'000
Cotisations	-	-	-	47'250	47'250
Dons	-	-	-	85'000	85'000
Autres revenus	13'000	-	-	345	13'345
Total des revenus d'exploitation	38'000	1'400'000	40'000	142'595	1'620'595
Charges directes de projets		32'058	32'345	24'734	89'137
Charges de personnel	43'321	1'316'767	-	95'917	1'456'005
Frais généraux	2'449	34'726	-	16'208	53'383
Total charges d'exploitation	45'770	1'383'551	32'345	136'859	1'598'525
Résultat avant mouvement de fonds	-7'770	16'449	7'655	5'736	22'070
Mouvement de fonds	-	-16'449	-7'655	-	-24'104
Résultat net de l'exercice	-7'770	-	-	5'736	-2'034

**NOTE ANNEXE
AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2020**
avec chiffre de l'année
comparative en francs suisses

TABLEAU DE FINANCEMENT	2020	2019
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	4'509	-2'034
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	9'774	-9'774
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	8'531	-11'142
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	-226'114	310'829
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	-20'014	19'876
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-232'314	307'755
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Utilisation) des fonds affectés	156'043	24'104
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	156'043	24'104
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	-76'271	331'859
Etat des liquidités au 1er janvier	422'721	90'862
Etat des liquidités au 31 décembre	346'450	422'721

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

avec chiffre de l'année
comparative en francs suisses

2020	01.01.2020	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2020
Fonds affectés					
Fonds affecté Communication	18'881	32'000	-13'131	10'000	47'750
Fonds affecté Développement de projets	40'000	-	-	10'774	50'774
Fonds affecté Base de données	38'760	-	-17'986	-20'774	-
Fonds affecté Laverie	2'995	32'255	-35'250	-	-
Fonds affecté DDN	16'449	1'020'360	-1'080'723	43'914	-
Fonds affecté «CAUSE - Femmes 20-21»	-	382'414	-163'896	-43'914	174'604
Total fonds affectés	117'085	1'467'029	-1'310'986	-	273'128
Fonds propres					
Résultat reporté	2'066	-	-	-2'034	32
Résultat de l'exercice	-2'034	4'509	-	2'034	4'509
Total fonds propres	32	4'509	-	-	4'541

2019	01.01.2019	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2019
Fonds affectés					
Fonds affecté Communication	18'881	-	-	-	18'881
Fonds affecté Développement de projets	20'000	20'000	-	-	40'000
Fonds affecté Base de données	36'085	20'000	-17'325	-	38'760
Fonds affecté Laverie	18'015	-	-15'020	-	2'995
Fonds affecté DDN	-	1'400'000	-1'383'551	-	16'449
Total fonds affectés	38'881	67'350	-13'250	-	117'085
Fonds propres					
Résultat reporté	3'672	-	-	-1'606	2'066
Résultat de l'exercice	-1'606	-2'034	-	1'606	-2'034
Total Total fonds propres	2'066	-2'034	-	-	32

remerciements 2020

FONDATIONS ET ENTREPRISE

Philanthropia
André & Cyprien
Fondation privée genevoise
Caterpillar

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Ville de Genève - Département de la cohésion sociale et solidarité (DCSS)
Canton de Genève - Département de la cohésion sociale (DCS) et Département de
l'instruction publique (DIP)
Communes genevoises: Confignon et Plan-les-Ouates

**ET DE CHALEUREUX REMERCIEMENTS À TOUTES
LES PERSONNES QUI ONT FAIT DES DONS OU QUI
SE SONT ENGAGÉES AU CÔTÉ DU CAPAS POUR
RENFORCER SON DÉVELOPPEMENT.**



Collectif d'associations
pour l'action sociale

67, rue de la Servette
1202 Genève
022 734 05 35
secretariat@capas-ge.ch
www.capas-ge.ch